

Élection du Président

La liste des députés éligibles à la Présidence a également été déposée sur le pupitre de chaque député. On peut se la procurer au Bureau et elle est affichée dans chaque isoiloir.

Après que le greffier aura défait l'emballage des bulletins de vote, je proposerai à la Chambre une façon de procéder qui facilitera le scrutin.

Comme nous allons maintenant commencer à voter, je rappelle aux députés d'écrire les prénom et nom de leur candidat en lettres moulées sur le bulletin de vote. Je demanderais aux députés de quitter leur pupitre en passant derrière les rideaux et de se présenter au Bureau en empruntant les portes situées à gauche et à droite du fauteuil, de leur côté respectif de la Chambre. Un greffier leur remettra alors un bulletin de vote. Après avoir voté, les députés voudront bien s'éloigner des isoiloirs, pour éviter la congestion et protéger la confidentialité du scrutin.

Après avoir voté, les députés voudront bien s'éloigner immédiatement des isoiloirs.

Les députés peuvent maintenant s'avancer pour voter.

(Les députés reçoivent leur bulletin de vote, qu'ils remplissent en secret dans les isoiloirs.)

• (1155)

[Français]

Le président d'élection (M. Hopkins): À l'ordre, s'il vous plaît! Je demanderais aux honorables députés qui n'ont pas encore voté et qui veulent le faire de s'avancer immédiatement.

[Traduction]

Tous les députés ayant voté, je demanderais au greffier de la Chambre de procéder au dépouillement du scrutin lorsque j'aurai moi-même voté.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

Le président d'élection (M. Hopkins): À l'ordre! Avant de suspendre la séance, je signale aux honorables députés qu'après le dépouillement du scrutin, la sonnerie d'appel des députés à la Chambre retentira pendant au plus cinq minutes. La séance est suspendue jusqu'à ce que la sonnerie retentisse.

(La séance est suspendue à 12 h 1.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 12 h 46.

Le président d'élection (M. Hopkins): À l'ordre! Je dois reconnaître que votre conduite est excellente. Souhaitons que cela se poursuive dans les jours qui viennent.

[Français]

J'ai le devoir d'informer la Chambre qu'il faudra tenir un deuxième tour de scrutin.

Les noms des députés éligibles au deuxième tour de scrutin sont les suivants:

Allmand, Warren
Gauthier, Jean-Robert
Milliken, Peter

Parent, Gilbert
Simmons, Roger

[Traduction]

Si des députés que je viens de nommer voulaient retirer leur candidature au deuxième tour de scrutin, je leur demanderais de se lever et de préciser les motifs de leur retrait.

Pour la gouverne des honorables députés, une liste alphabétique révisée des candidats au deuxième tour de scrutin sera affichée dans les isoiloirs d'ici cinq minutes, après quoi le vote commencera.

Je signale que ces listes seront en fait imprimées dans les quatre prochaines minutes.

• (1250)

À l'ordre, s'il vous plaît. Avant de demander aux honorables députés de voter et pendant que le greffier de la Chambre défait l'emballage des bulletins de vote, je signale qu'au deuxième tour de scrutin les bulletins de vote seront d'une couleur différente et que les listes des candidats à ce tour ont été affichées dans les isoiloirs.

Les députés peuvent maintenant s'avancer pour voter.

• (1315)

[Français]

(Les députés reçoivent leur bulletin de vote, qu'ils remplissent en secret dans les isoiloirs.)

Le président d'élection (M. Hopkins): À l'ordre, s'il vous plaît. Je demanderais aux honorables députés qui n'ont pas encore voté et qui veulent le faire de s'avancer immédiatement.

[Traduction]

Tous les députés ayant voté, je demanderais au greffier de la Chambre de procéder au dépouillement du scrutin lorsque j'aurai moi-même voté.

À l'ordre, s'il vous plaît. Je demanderais aux députés de bien vouloir reprendre leur place.

Avant de suspendre la séance, je signale aux honorables députés qu'après le dépouillement du scrutin, la sonnerie d'appel des députés à la Chambre retentira pendant au plus cinq minutes.

[Français]

SUSPENSION DE LA SÉANCE

Le président d'élection (M. Hopkins): La séance est suspendue jusqu'à la convocation de la présidence.

(La séance est suspendue à 13 h 19.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 13 h 46.

Le président d'élection (M. Hopkins): J'ai le devoir d'informer la Chambre qu'il faudra tenir un troisième tour de scrutin.

Les noms des députés éligibles au troisième tour de scrutin sont les suivants:

Allmand, Warren
Gauthier, Jean-Robert

Milliken, Peter
Parent, Gilbert